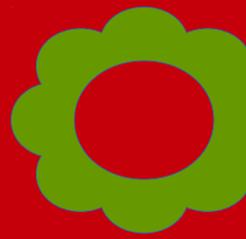


!À vos crayons !



Les Eco-délégués organisent un concours Mascotte !

Les règles sont :

- Dessin à déposer avant le 23 mars
- Format A4 papier ou numérique
- La mascotte devra être imaginée (un personnage humain ou un animal)
- La mascotte devra être ludique et colorée

Ce dessin servira à illustrer les eco-gestes et les consignes à suivre pour un monde et un collège durables.

Vos Eco-délégués